

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 27 FÉVRIER 1882.

LA FILLE MAUDITE

DEUXIÈME PARTIE.

LE VIEUX MARDOCHE.

(Suite.)

Ne voulant point lui faire connaître le véritable but de mon voyage, et moins encore lui laisser deviner ton projet, je lui dis que, travaillant à un ouvrage considérable : *Les annales judiciaires de France*, j'avais l'intention, à côté de procès criminels plus retentissants, sans doute, de placer celui de Jean Renaud.

— Et vous avez raison, me dit-il vivement ; car cette affaire, qui a fait si peu de bruit au delà du département, a peut-être plus de droits à la célébrité que les causes fameuses, Papavoine, Lafarge, Bocarmé, Fualdès, Dumolard, Toppmann, etc....

— Vous avez beaucoup connu Jean Renaud, m'a-t-on dit ?

— Oui, je le connaissais ; je dirai plus, je l'estimais.

— Êtes-vous bien convaincu qu'il était coupable ?

— Assurément.

— Pensez-vous également qu'il ait commis le crime pour dévouer ensuite sa victime ?

L'ancien juge de paix secoua la tête.

— Non, me répondit-il, Jean Renaud est un assassin, mais ce n'est pas un voleur !

Cet événement, dans lequel j'ai eu mon rôle, fort modeste, d'ailleurs, poursuivit-il, date déjà de longtemps, mais j'y ai pensé souvent ; je ne pouvais comprendre, ni admettre que cet homme honnête, probe et même bon, fût devenu subitement un misérable assassin. Je cherchai et je découvris que Jean Renaud n'avait été que l'instrument d'un autre.

Ici, j'ouvris bien grandes mes deux oreilles, et je vais te faire le résumé de l'étrange histoire que me raconta l'ancien juge de paix Geoffroy.

— Sur le territoire de la commune de Frémicourt il existe une ferme très importante qui porte le nom de Seuilon. Elle est encore exploitée aujourd'hui, comme il y a vingt ans, par son propriétaire, un homme fort riche, dit-on, qui s'appelle Jacques Mellier. Or, ce Jacques Mellier avait une fille unique que ça disparu le jour même ou le lendemain du crime et dont on n'a plus entendu parler depuis. Cela pourrait n'être qu'une coïncidence singulière, sans aucun rapport direct avec le crime. Mais considérant que la victime n'était pas du pays, qu'elle était restée incon nue, que rien ne justifiait sa présence à Saint-Irren depuis deux mois et moins encore sur le domaine du Seuilon à l'heure de la nuit où elle avait été frappée, l'ancien juge de paix en conclut que cette femme était l'amant de la demoiselle Mellier.

Le père de celle-ci étant un homme emporté, violent, il veut naturellement venger son honneur. On voit venir le crime.

Mais Jacques Mellier n'agira pas lui-même. Il y a à Civry un brave homme du nom de Jean Renaud ; c'est ce malheureux à qui il a autrefois sauvé la vie, à qui il a rendu encore d'autres services, qu'il va charger de le débarrasser de ce jeune homme inconnu dont il a juré la mort.

En effet, la victime a été frappée par une balle du fusil de Jean Renaud qui, le jour même, était allé chasser le loup. Jean Renaud est arrêté ; il a été absent de son domicile pendant vingt-quatre heures, et à partir d'une certaine heure de la nuit, il refuse absolument d'indiquer l'emploi de son temps. On l'a vu à Saint-Irren, à deux lieues du théâtre du crime, sortir de l'auberge où demeurait la victime ; il l'avoue ; mais quand on lui demande ce qu'il est allé faire à

Saint-Irren au milieu de la nuit, il continue à garder le silence. Et il ne parlera pas, car il ne veut point livrer le nom de son complice.

Certes, ce n'est pas pour voler que Jean Renaud court à Saint-Irren après le crime, il y va pour détruire tous les papiers qui pourraient mettre la justice sur la trace de l'instigateur du crime, particulièrement les lettres que la demoiselle Mellier a dû écrire à son amant. Une assez grande quantité de cendres de papiers brûlés, qu'on trouve dans la cheminée, atteste qu'il y a eu hécatombe de pièces plus ou moins compromettantes.

Jean Renaud est condamné, il prend la route du bagne. Sa femme meurt de chagrin en mettant une petite fille au monde. Que devient l'orpheline ? Elle est recueillie par Jacques Mellier et remplace d'une façon absolue sa fille disparue. Il est à peu près certain qu'il laissera à la fille de Jean Renaud toute sa fortune. Il paye à celle-ci la dette qu'il doit à son père !

Comme tu le vois, continua M. Dumoulin, le raisonnement de l'ancien juge de paix ne manque pas de justesse et, grâce à une logique serrée, semble révéler le secret du drame de Frémicourt.

Tout en écoutant M. Geoffroy avec la plus grande attention, je faisais aussi mes réflexions et mon raisonnement, que je me gardai bien, d'ailleurs, de lui faire connaître.

Mes conclusions, à moi, sont que Jean Renaud est innocent et que le crime a été commis par Jacques Mellier lui-même, qui s'est servi pour l'accomplir du fusil du tueur de loup.

La préméditation du crime par Renaud n'est pas admissible, si l'on songe qu'il se montre avec son fusil non loin de l'endroit où il va être commis... « Il l'avait caché, dit l'enquête. » Non. Il l'avait laissé à la ferme pour aller à Terroise et revenir au moulin de Frémicourt avec l'intention de prendre un sac de farine.

S'il était coupable, on ne l'aurait point vu dans la soirée du crime, il serait resté caché quelque part. S'il était coupable, après avoir frappé sa victime, qui respirait encore et qui faisait de vains efforts pour se relever, ainsi que l'a constaté l'enquête, il ne serait point venu à elle pour la traîner près d'un tas de pierres, contre lequel il voulait sans doute l'appuyer ! non, épouvanté de son forfait, il se serait immédiatement enfui pour aller à Saint-Irren détruire les papiers compromettants.

Ce qui s'est passé, le voici :

Le crime venait d'être commis lorsque Jean Renaud quitta Frémicourt, se dirigeant vers Civry. Sur son chemin il trouve la victime encore vivante. Le malheureux a reconnu son assassin ; mais il a trompé la fille de Jacques Mellier, il se dit qu'il a mérité le châtiement et, à tout prix il veut sauver le père de celle qu'il aime. Mais, pour cela, il faut que des écrits dénonciateurs disparaissent ; il donne des indications à Jean Renaud et le charge, en mourant, d'aller les brûler.

Jean Renaud, qui est attaché au fermier par une vive reconnaissance, qu'il exagère lui-même, et qui ne suppose point qu'on peut l'accuser du crime, entre complaisamment dans les vues de la victime et part pour Saint-Irren. Ayant rempli sa mission, il revient, passe à la ferme, où il reprend son fusil qu'il a laissé la veille, et rentre chez lui.

Ce qui prouve une fois de plus qu'il n'est pas coupable, c'est que le coup droit du fusil reste déchargé.

« Quand nous avons saisi le fusil, dit la déposition des gendarmes, et que nous avons constaté devant Jean Renaud, que le coup était déchargé, il a joué un grand étonnement. »

Non, il n'a pas joué l'étonnement, sa surprise était réelle, car on lui découvrirait que son arme avait été l'instrument du crime.

Dans toute cette mystérieuse affaire, une seule chose reste inexplicable, pour ne pas dire invraisemblable, c'est

que Jean Renaud, époux, et bientôt père, se soit laissé condamner.

— C'est vrai, répliqua le comte de Bussières ; Jean Renaud, seul, pourrait expliquer l'étrange sentiment qui l'a fait agir ; mais sur cela, comme sur le reste, il garde un silence obstiné.

— Dans tous les cas, si ce sentiment n'est que celui de la reconnaissance qui se dévoue, il est fortement exagéré chez cet homme. Cependant, il y a des exemples de ce curieux phénomène.

— Dans tout ce que tu viens de dire, reprit le comte, je ne vois point la preuve que la demoiselle Mellier était liée à l'homme assassiné.

— Si, sa disparition l'explique déjà, répondit l'avocat : ayant fait une faute, apprenant le crime de son père et se condamnant elle-même, elle, la cause de cet épouvantable malheur, elle s'est enfuie loin du toit paternel pour aller au loin cacher sa honte et sa douleur. La présence du jeune homme à Saint-Irren et ses sorties la nuit, faisant deux lieues pour se rendre sans aucun doute à un rendez-vous, en fournissent une seconde preuve. Mais il y en a une troisième peut-être encore plus concluante : La demoiselle Mellier était allée passer quelques mois dans un village près de Reims ; or, l'arrivée à Saint-Irren du jeune homme inconnu, qui paraît il, venait de Reims ou des environs, coïncidait avec le retour de la demoiselle Mellier chez son père.

— Ah ! ce jeune homme venait des environs de Reims, fit le comte d'une voix visiblement émue. A-t-on pu à peu près constater son âge ?

— Oui, une vingtaine d'années.

Le trouble du comte augmenta.

— Et son nom ? demanda-t-il avec une sorte d'hésitation anxieuse.

— Un prénom seulement : Edmond.

M. de Bussières ne put retenir un cri. Devenu très pâle, il se dressa d'un bond, les yeux hagards, comme saisi d'une terreur subite.

M. Dumoulin stupéfié regardait le comte avec effarement et il n'osait l'interroger.

M. de Bussières retomba sur son siège, et resta un instant immobile, le visage incliné, caché dans ses mains.

Cependant, étant parvenu à vaincre son émotion, il releva la tête, et laissa voir à son ami, sa physionomie empreinte d'une douleur poignante.

— Ne m'interroge pas, lui dit-il ; en ce moment, surtout, je ne pourrais te rien dire. Sans t'en douter, mon cher Nestor, tu viens de toucher cruellement au seul secret de ma vie que tu ne connais pas. Un jour je te dirai tout, mais pas aujourd'hui, non, pas aujourd'hui, je n'en aurais pas la force... Plus que jamais je veux obtenir la grâce de Jean Renaud ; mais la puis-je, dis, le puis-je sans dénoncer le véritable assassin ? Oh ! je ne veux point jouer le rôle de dénonciateur ? Quel conseil me donnes-tu ?

— Demain, je te remettrai le mémoire que tu m'as demandé, accompagné d'une demande en grâce, laquelle sera appuyée par les certificats attestant l'excellente conduite et les actes de dévouement du condamné, à Cayenne. Ces pièces plaideront en sa faveur, ton crédit auprès du ministre fera le reste, je l'espère.

Près de vingt ans se sont écoulés depuis le crime, considérons-les comme le délai de prescription et laissons à ses remords le véritable criminel. Le livrer à la justice aujourd'hui pour faire proclamer l'innocence de Jean Renaud, serait rendre inutile le sacrifice de ce brave homme, qui ne réclame rien, qui ne fait entendre aucune plainte et qui, ne la demandant point, serait capable de refuser la grâce qu'il obtiendrait par la perte de celui qu'il a voulu sauver de l'infamie ! Mon avis est qu'il faut absolument laisser dans l'ombre le nom de Jacques Mellier et ne point chercher à détruire ce qui a été jugé par la cour d'assises.

— Ton avis répond à ma pensée.

(A continuer.)

A VENDRE

UN EMPLACEMENT situé rue et faubourg St. Jean, près de l'Église.
S'adresser à
J. SAVARD,
9, rue St. Pierre (au haut).
Basse-Ville.
13 février 1882—1mp

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages avec magasin comprenant aussi un hangar à grains, à 2 étages, Reims, Bourges. Cette propriété est un des meilleurs postes de commerce de St. Roch. Elle est située rue du Roi, 168 et 170, en face du marché Jacques-Cartier. Conditions faciles.
S'adresser au propriétaire ou au
NOTAIRE LECLERC
34, rue de la Couronne.
8 février 1882—1mp

GOELETTE A VENDRE.

Goëlette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache," avec tous ses agrès (est excepté), la dite Goëlette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis.
S'adresser pour information au
BUREAU DES PILOTES,
Québec.
Ou à
M. AUGUSTE DESPRES
Surintendant des Pilotes,
Résident à St. Joseph,
de Lauzon
13 janvier 1882.

ÉTANT SUR LE POINT DE DEMENAGER

MM. WURTELE & Cie.,
Marchands de Nouveautés
No. 73 rue St. Pierre,
Les articles de montre ci-dessous seront vendus pendant le mois de février
A DES PRIX TRES REDUITS !
Services à Diner et à
Dejeuner,
Services à Diner,
Services à Dessert,
Services à Thé,
Services de Chambre,
Bustes et Statues en Marbre de Paros,
Services à Toilette de Cologne
Vases de Bohème,
Argenterie,
Candelabres à Kerosine,
Pendants,
Lampes de Salle,
Lampes de Table,
Lampes de Muraille.

F. T. THOMAS,
SALLE D'EXPOSITION :
114, COTE LAMONTAGNE,
1 février 1882—1mp

A LOUER.

Un magnifique poste de commerce comprenant Magasin, Hangar, Écurie, etc., et où l'on fait le commerce d'épicerie depuis douze ans.
S'adresser sur les lieux
100 et 102 rue du Pont, St. Roch, Québec.
Vis-à-vis Mme Hossack, confiseur.
23 février 1882—1s

A LOUER.

Cette belle maison en pierre à trois étages située en la Haute Ville de Québec, rue Collins, No. 6, munie d'une fournaise à l'eau chaude, avec le hangar en arrière et toutes les dépendances de la dite maison.
S'adresser à
L'Hôtel-Dieu de Québec,
ou à
C. LABRECQUE,
Notaire.
22 février 1882—8j

A LOUER.

Deux magnifiques résidences, situées au No. 29 Rue St. Jean, une maintenant occupée par le Doct. Vennet et l'autre par M. A. Watters. Possession, 1er Mai 1882.
S'adresser à
GINGRAS & LANGLOIS,
No. 54 Rue du Palais.
10 février 1882.

A LOUER.

Trois logements dont l'un avec Magasin, Rue St. Joseph, quartier Jacques-Cartier, No. 388, 390, et 394. S'adresser à M. Leclerc, écrivain, Rue de la Couronne No. 34, ou au sous-signé au Palais de Justice.
L. J. C. FISET.
2 février 1882—1mp.

A LOUER.

Au village de Lauzon, près de l'église de St. Joseph de Lévis un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situé en arrière. Ce magasin est dans le voisinage du Bassin de radoub, sur la ligne du chemin de fer de Québec Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St. Charles.
S'adresser à
F. X. COUILLARD,
Village de Lauzon.
28 janvier 1882—1mp

A LOUER.

Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy.
S'adresser à
E. G. CANNON, N. P.
21 janvier 1882.

A LOUER.

Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.
Le sous-signé ayant loué les édifices occupés ci-dessus par M. Thibault & Co., désire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices sont face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.
A. TOUSSAINT.
5 janvier 1882.

A LOUER.

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Vallier, chemin de la Petite Rivière, et proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hauts de maison, même localité.
J. AUGER,
No. 106, rue St. Pierre.
Québec, 10 juin 1881.

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.

Magnifique poste d'affaires occupé par S. T. Garant, libraire, porte voisine de la Banque d'Économie. S'adresser sur les lieux
S. T. Garant transporter, ce printemps, sa librairie, au No. 6, vis-à-vis le magasin qu'il occupe aujourd'hui.
31 janvier 1882.

Maison à vendre à St. Romuald

Une magnifique maison en pierre à deux étages de 36 sur 40 pieds avec magasin, située sur un des plus beaux postes de la place.
S'adresser à
TH. BEJIN,
St. Romuald, Lévis
2 février 1882—1mp

A VENDRE.

UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski
S'adresser à
AUGUSTIN ROSS,
Station de Ste. Flavie.
23 décembre 1881—3m

A VENDRE.

Cette magnifique propriété maintenant occupée par M. le notaire Guay, et située à St. Roch de Québec, rue de la Reine, Nos. 90 et 92, près de la rue du Pont.
Le terrain mesure 65 pieds de front sur 79 de profondeur ; la maison est en brique et en très bon ordre, et est entourée d'arbres qui en font une des plus belles résidences privées de St. Roch. Cour, écurie, etc., etc.
S'adresser à
M. P. LABERGE, N. P.,
114, rue du Pont.
15 fév. 1882—15j

ANNONCES NOUVELLES.

Demandés.
Souliers français pour soirées—M. Jos. Gilbert.
Avis aux entrepreneurs—F. H. Ennis.
Demande—Associé mécanicien.
Billards à vendre.
Demandés—Glover, Fry & Co.
Poissons ! Poissons !—A. Toussaint.
On demande—Alp. Poulin.
Avis.
A Louer.
Fourrures—J. C. Paterson.
Pavillon des patineurs—R. Campbell.
Le grand Rucan du mois de Meubles neufs.
Pianos, Tapis—Oct. Lemieux & Co.
Marchandises d'Étape—Wright & Leitch.
Marchandises d'Étape—Glover Fry & Co.

QUEBEC,

LUNDI, 27 FÉVRIER 1882.

GAZETTE DU JOUR.

La semaine parlementaire qui commence promet d'être plus mouvementée que la dernière quinzaine.

Aujourd'hui, M. Mackenzie doit attaquer le ministre des chemins de fer, sir Charles Tupper, sur le contrat enlevé à MM. Charlebois et Mills, et donné à M. Onderdonk. Le débat sera certainement très-vif entre sir Charles et son éminent prédécesseur. Le *Globe* a tâté le grelot et déclare qu'il y avait au fond de cette affaire un job affreux. On sait que notre confrère se pique de flairer ces choses-là de cent lieues. Sir Charles cependant n'a point l'air inquiet et attend de pied ferme son assaillant.

M. Mackenzie, s'il regrette d'avoir perdu le pouvoir, regrette davantage d'avoir quitté le département que dirige aujourd'hui M. Tupper. On peut donc prévoir qu'il n'épargnera rien pour donner un corps aux soupçons du *Globe* et qu'il déchargera sur sir Charles la bile qu'il a amassée contre M. Blake.

C'est dans la défense de ses positions menacées que sir Charles montre vraiment toute la vigueur et les grandes ressources de son talent. La droite attend donc sans crainte l'issue de ce débat.

C'est aussi aujourd'hui que M. Landry présente son bill pour l'abolition de la Cour Suprême. Le député de Montmagny est un représentant bien méritant, et il a déployé trop de zèle dans l'affaire de l'embranchement de Saint-Charles pour n'avoir pas droit à tous les égards; nous nous bornons donc à émettre le vœu qu'il ne donnera pas suite à ce projet radical.

LA QUESTION DU CHEMIN DE FER.

Le système d'intercaler les autorités, inventé par les journalistes américains, devient à la mode ici, et après tout il a du bon; il exerce les journalistes à multiplier adroitement les phrases à points d'interrogation, et les ministres à les esquiver en tout ou en partie.

L'hon. M. Chapleau est arrivé samedi soir à Québec. Il a trouvé à la sortie du wagon officiel un reporter du *Morning Chronicle* qui lui a demandé des nouvelles de la vente de la branche occidentale du chemin de fer du Nord au syndicat du Pacifique.

Le *Morning Chronicle* publie ce matin ses informations.

La vente n'est pas tout à fait conclue, mais elle est en bonne voie de l'être.

Le gouvernement provincial est disposé à accepter l'offre du syndicat, savoir \$4,000,000. L'hon. premier ministre regarde comme plus important encore que la vente de la partie du chemin de fer entre Montréal et Ottawa, les conditions qu'il a obtenues par cette vente pour le trafic de la partie-est de la province. Ainsi tout le fret de Québec et d'ailleurs à destination d'Ottawa, Winnipeg, la Colombie Anglaise et

autres points sur la ligne du Pacifique Canadien, devra être transporté, quelque soit la distance, aux mêmes conditions que celles passées par le syndicat sur son propre chemin; et si le syndicat obtient d'autres compagnies de chemin de fer des conditions spéciales pour le trafic, la branche-est du chemin de fer du Nord devra aussi bénéficier de ces conditions spéciales. Il n'y aura pas d'augmentation des prix du trafic passant par les tunnels, ponts, etc.

À propos du sentiment de malaise inspiré par la transaction dans quelques cercles à Québec, l'hon. premier ministre a dit qu'il était injuste d'insinuer que le gouvernement détournait le commerce du Pacifique de Québec au profit de Montréal, lorsqu'on sait parfaitement bien que le syndicat avait d'abord l'intention de faire passer le Pacifique à quelques milles à l'ouest de Montréal, en utilisant quelque autre voie ferrée pour arriver au littoral de l'Atlantique, et qu'alors, la Province, c'est-à-dire Québec et Montréal auraient tout perdu. De cette manière nous gardons le terminus du Pacifique au milieu de la Province.

On assure qu'en causant avec quelques amis, l'hon. M. Chapleau aurait dit qu'il ne laissera jamais Québec sans avoir donné à cette ville le chemin de fer du Lac Saint-Jean, l'embranchement de Saint-Charles et la ligne de raccordement entre l'Intercolonial et le chemin de fer du Nord.

À midi, l'hon. M. Chapleau a reçu une députation des citoyens de Québec. Nous donnerons demain le compte-rendu de cette entrevue.

INFORMATIONS.

—Lundi, le vingt courant, Madame la comtesse d'Odéon d'Orsonneus a mis heureusement au monde un fils. L'enfant a été tenu sur les fonts baptismaux par le comte et la comtesse de Sesmaisons, et a été baptisé par le Très Révérend M. Cyrille Legaré, vicaire-général.

—La *Gazette*, de Montréal, dit que la traverse à Lévis et l'embranchement de la rivière St. Charles pour relier le chemin de fer du Nord à l'Intercolonial, peuvent être mis tous deux en opération le 1er novembre prochain.

—Faisant allusion aux inquiétudes exprimées par quelques journaux de Québec au sujet de la vente au syndicat du Pacifique de la ligne de Montréal à Ottawa, le *Monde* dit: "Ils craignent que les arrangements pour le trafic de la section-est ne soient pas satisfaisants. Nous présumons que ces craintes seront dissipées quand ils connaîtront les conditions stipulées à cet égard dans le contrat de cession."

PARLEMENT FÉDÉRAL.

Les extraits suivants forment, avec ce que nous avons donné samedi, un résumé complet de l'exposé financier fait par sir Leonard Tilley à la séance de vendredi:

M. le Président.—La position du gouvernement, quand il a présenté à la chambre ce qu'on a appelé la politique nationale, était difficile, parce qu'il avait à traiter une question difficile. Nécessairement, il entraînait beaucoup de spéculation sur ce que seraient les effets de l'adoption de cette politique. Mais dans l'esprit de quelques-uns des amis et partisans de cette politique, il y avait un doute, aussi bien que dans l'esprit des honorables messieurs de l'opposition, sur la question de savoir si, dans le cas où cette politique serait une politique de protection, nous pourrions obtenir un revenu suffisant, et si au contraire elle consistait en un tarif de revenu, cela suffirait à donner aux diverses industries du pays la protection réclamée par le peuple, comme il l'a prouvé dans les élections de 1878. Nécessairement, nous qui avons donné toute notre attention à cette question, nous fallait conjecturer quant aux résultats de cette politique; mais, M. le Président, en 1880, l'expérience confirmait les opinions que nous entretenions en 1879; celle des neuf mois écoulés en 1881 les affermissait davantage, parce que les faits se multipliaient pour prouver que la position que nous avions prise était la bonne, et aujourd'hui notre position est inattaquable en ce qui regarde les résultats du tarif, et pour les fins de la protec-

tion et pour celles du revenu. Je me rappelle très bien qu'à la dernière session, quand je fis mon exposé financier, ce dernier laissait voir un déficit apparent de un million et demi de piastres, et quand j'expliquai que, sous l'opération du tarif, les revenus eussent suffi à rencontrer les dépenses nécessaires, si nous n'avions pas calculé l'année précédente, les articles de consommation dépensés l'année suivante, les honorables membres de l'autre côté de la chambre se moquèrent de cette idée et déclarèrent que ce plaidoyer était inutile et que le gouvernement avait à annoncer un déficit à la Chambre.

Ce que j'ai déclaré était la vérité, et prouve que la puissance de production du tarif en ce qui regarde le revenu était telle, que si nous avions eu les \$700,000 que nous avions calculés, l'année précédente, pour les marchandises consommées l'année suivante, et \$500,000 ou \$600,000 d'accise, calculées l'année précédente par anticipation des changements opérés dans le tarif sur les marchandises consommées l'année suivante, ce déficit n'eût pas été de plus de \$200,000, ce qui prouve avec quelle exactitude les prévisions du gouvernement se sont réalisées.

Aujourd'hui nous n'avons plus aucun doute sur la puissance de production du tarif quant aux revenus, mais nous avons devant nous la preuve faite par la dernière année, nous avons sur le bureau de la chambre les comptes publics et des états qui montrent, que non-seulement il n'y a pas de déficit, même de \$200,000, mais au lieu de cela, un surplus évalué à \$4,132,748 dans le Trésor, comme le résultat de l'opération du tarif.

De 1874 à 1878, il y a eu une diminution considérable dans les revenus. Or, quelle a été la cause de cette diminution, sinon la dépression dans le commerce du pays en général. On peut placer un fardeau sur les épaules d'un homme, mais si on ne lui donne pas de nourriture pour soutenir ses forces, il succombera sous le faix (applaudissements). L'hon. ex-ministre des finances, sir Richard Cartwright, a imposé un fardeau au peuple, mais il a négligé de lui donner le moyen de soutenir ses forces pour porter ce fardeau (applaudissements). Le tarif qu'il a proposé était avantageux pour les pays étrangers, mais très préjudiciable au Canada, et il offrait au peuple affamé une pierre en guise d'un morceau de pain. Il en est résulté que presque toutes les fabriques ont été fermées ou qu'elles ont réduit les heures de travail.

L'hon. M. Mackenzie.—Il faudra que vous prouviez cela.

Sir Leonard Tilley.—Je pourrai le prouver facilement, parce que j'ai vu fermer quelques-unes de ces fabriques et, un an plus tard, des honorables députés de la gauche m'ont demandé pourquoi nous ne les avions pas mis en état de reprendre leurs opérations (applaudissements). Des ouvriers sans ouvrage frappaient aux portes du parlement et du département des travaux publics pour obtenir du travail, mais on ne pouvait leur en procurer. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que le tarif de l'ancien gouvernement ait été désapprouvé; puisque les gens étaient pauvres, ils ne pouvaient acheter ni les produits du Canada ni les produits étrangers. La conséquence de ce système a été qu'au lieu d'obtenir une augmentation des recettes, le revenu a baissé au même chiffre qu'en 1874; et le peuple a refusé de porter le fardeau qu'on lui imposait.

En 1879, nous avons demandé au parlement de modifier le tarif de manière à protéger les industries et à augmenter les revenus.

Qu'est-il arrivé l'année suivante? Nous avons perçu un surplus de quatre millions et plus, parce que nous avons procuré de l'ouvrage aux ouvriers et ceux-ci, touchant des gages plus élevés ont pu acheter des marchandises en plus grande quantité.

Il y a plus d'argent en circulation, ainsi que le prouve le versement fait au Trésor de \$778,000 pour objets de luxe, somme qui excède de beaucoup ce qui était payé pour les mêmes objets dans les années précédentes. Le même raisonnement s'applique aux \$400,000 versés pour les articles en laine manufacturés. Le peuple en tout a versé 18½ millions de droits, au lieu de 17 millions que le gouvernement s'attendait de percevoir. Quoique le ministère actuel ait augmenté les dépenses de 8½ millions, pour des travaux publics, il a rencontré cette dépense tout en épargnant au pays \$90,000 d'intérêt.

D'ordinaire l'opposition attribue la prospérité actuelle à la grande exportation et à la réception de fortes sommes d'or venant dans le pays. Elle aime à choisir une année particulière de la

dernière administration pour la comparer avec une autre année de l'administration actuelle. L'opposition devrait, lorsqu'elle fait des comparaisons choisir les cinq années pendant lesquelles elle a été au pouvoir et les comparer avec les deux ou trois années de pouvoir de l'administration actuelle.

Voici des chiffres qui prouveront que les exportations n'ont pas contribué seules à la prospérité du pays.

Donnons d'abord l'état des produits et articles manufacturés en Canada et exportés de 1874 à 1881:

1874	\$73,926,748
1875	67,490,893
1876	69,861,849
1877	65,864,880
1878	65,740,134

Total	\$342,884,504
Moyenne annuelle	68,576,901
1879	60,084,578
1880	70,096,191
1881	80,921,379

Total	\$211,107,148
Moyenne annuelle	70,369,049
Augmentation depuis 1878	1,792,148

État de l'augmentation et de la dépense pour l'année fiscale 1880-81:

Revenu consolidé	\$29,635,297
Dépenses imputables au revenu consolidé	25,502,554
Soit un surplus cette année de	\$4,132,743

Les dépenses ont été de ½ million moindres que les estimations et les recettes de ½ million de plus portant ainsi le surplus à 2 millions de plus que les estimations.

Le revenu perçu sur les soieries, les satins, les vins, les spiritueux, les fruits, les objets de fantaisie, les chapeaux de paille et de soie et les tapis, dépasse de \$765,000 ce qui perçu sur les mêmes articles l'année précédente. Le montant perçu sur les cotonnades payant 20 pour cent de droit de douane représente \$309,000; sur les objets de laine fine, etc., \$411,000; sur le café et le sucre, \$776,000; sur les machines, \$129,713; sur les ponts en fer, fer en saumon et les thé, plaques d'étain, \$133,000.

Il appert donc que des \$4,500,000 de droits de douane perçus, plus de deux millions et demi ont été perçus pour les articles énumérés ci-dessus.

Les paiements suivants faits l'année passée n'ont pas été compris dans le revenu consolidé:

Rachat de la dette	\$1,518,392
Chemin de fer du Pacifique	4,968,503
Intercolonial, compte de capital	608,732
Arpentage des terres du Nord-Ouest, câble et télégraphe	509,819
Agrandissement des canaux	2,077,028

Total..... \$9,682,714

Pour effectuer ces paiements on a puisé aux sources suivantes:

Surplus pour l'année	\$4,132,743
Dépôts du gouvernement dans les banques d'épargne	4,783,715
Augmentation des billets du Dominion en circulation	1,060,000

Total..... \$9,916,458

On n'a contracté pendant l'année aucun emprunt autre que les recettes provenant de dépôts aux caisses d'épargne, du rachat de la dette portant six pour cent d'intérêt et de la réduction du taux d'intérêt sur une partie des dépôts de cinq à quatre pour cent. L'intérêt net payable pour l'année 1880-81 est de \$96,444 moins élevé que le montant payé l'année précédente avec une dépense pendant l'année d'au-dessus de 8 millions, imputable au compte du capital.

Les chiffres suivants feront ressortir la taxe par tête, sur la population, qu'il a été nécessaire de percevoir des douanes, de l'accise et des timbres pour rencontrer les dépenses, sous l'administration Mackenzie, de 1874 à 1879, et de 1879 à 1881 inclusivement, sous le régime Macdonald.

1874-5	\$20,664,878 96
1875-6	18,614,415 02
1876-7	17,697,924 82
1877-8	17,841,938 19
1878-9	18,476,918 35

Total	\$93,295,770 34
Ajoutons-y les déficits pendant les cinq ans	\$ 5,491,269 51

Total..... \$98,787,039 85

soit une moyenne de taxation annuelle de \$19,757,407.93. La population moyenne pour cette période était de 4,050,674, cela nécessitait une taxe par tête de \$4.88.

1879-80	\$18,479,576 44
1880-81	23,942,138 95

Total..... \$42,421,715 39

Moins surplus dans deux ans..... 2,585,515 36

Total..... \$39,836,200 03

soit, une moyenne de taxation annuelle de \$19,916,100. La population moyenne pour cette période étant de 4,282,360 a nécessité une taxe par tête de \$4.65, soit une réduction de 23 centins sous l'administration actuelle.

La moyenne de l'intérêt par tête de la population sur cette dette nette a été en 1867 et 1868 \$1.29, en 1874 \$1.31, en 1878-79 \$1.56, et en 1881 \$1.57 par tête. Notre dette basée sur les estimations que je puis faire à présent, et prenant pour base une augmentation de 18 pour cent de population, notre dette sera de \$175,897,680, et l'intérêt de \$1.37 par tête.

C'est donc à tort qu'on prédit un avenir sombre sous ce rapport. Cette augmentation de la population de 18 pour cent représenterait une somme de \$34.27 par tête sur cette dette.

Le gouvernement Mackenzie a augmenté la dette de \$26,564,361 par les contrats qu'il a faits. En juillet 1874, la dette nette était de \$108,324,965. En juillet 1881, de \$155,395,780, soit une augmentation de \$47,070,815.

Les dépenses supplémentaires en 1881-82 ont été de \$963,475.

Les dépenses de 82-83 répondront presque à celles de 81-82.

Les recettes des estimations amendées de 81-82 sont de \$31,710,000 et les dépenses de \$27,250,000, donnant un surplus pour 1881-82, de \$4,460,000.

Les paiements à faire cette année au compte du capital sont de \$12,658,880, et le montant à la disposition du gouvernement pour rencontrer ces dépenses est de \$12,960,000.

Recettes et dépenses pour l'année fiscale 1882-83	\$30,600,000
Dépenses	27,600,000
Surplus	3,000,000

Dette par tête de la population en 1882-83..... \$ 4.88

En 1880-81 les importations d'Angleterre ont augmenté de \$4,011,569 sur celles de 1876-77. Les importations des États-Unis ont diminué de \$10,042,624 et l'augmentation des importations d'autres pays a été de \$5,904,916.

Depuis 1879, le nombre d'ouvriers dans les manufactures a été augmenté de 24,875, et les filatures de coton qu'on se propose de construire au printemps prochain donneront encore de l'emploi à 3,110 ouvriers.

Des 460 manufactures qui ont été inspectées, les gages sont restés les mêmes qu'en 1878 dans 135, mais elles travaillent tout le temps, au lieu de travailler à intervalles comme en 1878.

Dans 277 manufactures, les gages ont été augmentés de 5 à 35 pour cent à la suite des changements faits par le tarif en 1879, et d'après les réductions qu'on se propose de faire maintenant, les cultivateurs et autres paieront moins cher sur certains articles qu'en 1878, savoir: le thé, le sucre, les draps de laine, le café, le riz, le savon. La réduction dans le prix de ces divers articles sera en moyenne de dix pour cent.

Sir Leonard termine par une revue rapide des événements et des faits qu'il vient de rapporter, et par des considérations générales sur la situation du pays et les fruits de la politique actuelle. Il espère que le peuple ratifiera cette politique aux prochaines élections.

MEURTRE A MONTREAL.

On lit dans le *Monde*:

Une vive sensation a été causée en cette ville cette après-midi, lorsque la nouvelle s'est répandue qu'un meurtre venait d'être commis par un nègre dans la buvette d'un nommé David Jones, autre nègre, coin des rues Notre-Dame et McGill.

Notre reporter s'est transporté immédiatement sur les lieux, et voici le résultat de ses informations.

William Barnes, un nègre, ci-devant garçon de service sur les wagons Pullman, était en querelle avec Henry Smith, autre noir, employé ci-devant au Windsor comme messenger, à propos de certaines calomnies que le premier avait fait circuler sur le compte du dernier.

Vers une heure cette après-midi, Barnes et Smith se rencontrèrent dans la buvette de Jones. Les deux ennemis échangèrent d'abord quelques propos aigre-doux. Barnes dit à Smith: J'ai entendu dire que tu avais fait des calomnies sur mon compte au Windsor. Barnes répondit: C'est bien. J'ai appris de mon côté que tu portais un revolver pour t'en servir contre moi. Smith répondit: Oui, j'en porte un et je prétends m'en servir.

Barnes dit à Smith: Tu es trop lâche pour faire usage de cette arme.

A ces mots les deux ennemis se rapprochèrent et en vinrent aux prises. Trois ou quatre consommateurs qui étaient présents dans la buvette, essayèrent de séparer les combattants.

Hayes fit quelques pas et alla s'affaïsser dans un appartement voisin. Il expira une dizaine de minutes après avoir reçu le coup fatal.

Les constables Préfontaine et Comtois entrèrent alors dans la buvette et arrêtrèrent le meurtrier qui fut conduit au poste de la Place Chaboillez.

Smith, après avoir commis son crime, jeta son arme dans le water closet de la buvette où elle fut trouvée plus tard par la police.

Hayes, le défunt, est un homme âgé d'une trentaine d'années. Il tenait autrefois un magasin d'épicerie sur la rue Craig en société avec un nommé Hoey.

Barnes a été conduit au poste central et devra donner son témoignage contre le meurtrier.

Une enquête a été ouverte cette après-midi par le coroner Jones sur le cadavre de Hayes.

Au moment où nous mettons sous presse une foule considérable assiège la buvette de Jones dans le sous-sol de la maison formant l'encoignure des rues McGill et Notre-Dame.

John Hayes, le défunt, était marié depuis sept ans à la fille de M. Martin Brennan, nièce de M. P. Ryan, M. P. Il laisse un enfant. Il habitait avec son père sur la rue Duke, et est cousin de J. J. Curran, C. R.

A TRAVERS LA VILLE.

NEUVAIN — Le Père Lagier, de la maison des Oblats à Québec, prêche depuis samedi une neuvaine à St. François-Xavier, à la Basilique.

MUSICAL — Le nouvel opéra de M. Calixa Lavallée, La France, vient d'obtenir un succès mirabolant à Chicago.

MUNICIPAL — M. Chouinard est loin de se retirer du Conseil municipal; il aspire au contraire à y représenter le quartier St. Louis en qualité d'échevin.

MAIRIE — M. Eustache Germain a été réélu maire de la paroisse de St. Basile.

M. P. H. Dumais, arpenteur, a aussi été élu maire de St. Louis de Métabetchouan.

SERVICE CIVIL — Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement vient de nommer officiellement M. Arthur Giard à la position importante d'auditeur-adjoint des comptes de la province.

CERCLES AGRICOLES — On vient de fonder un nouveau cercle agricole à St. Jérôme, dans le Saguenay. C'est la vingtième organisation de ce genre fondée depuis deux ans dans le district de Québec et le Saguenay.

LE PONT DE GLACE — Quoique la température soit loin d'être froide, le pont de glace continue à tenir ferme.

SPORTS — Le Club de raquettes Waverley organise de grandes courses qui auront lieu le onze du mois prochain sur le terrain du Club de crosse Thistles.

AUX DAMES — M. Gilbert, le populaire cordonnier de la rue St. Jean, vient de recevoir un bel assortiment de souliers français en satin noir et en satin blanc, pour soirées.

Les instruments ont été devant le public connaisseur depuis bientôt cinquante (50) années, et sur leur excellence seule, ils ont obtenu une prééminence non achetée, qui en fait les premiers pianos du monde pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la durabilité.

COURSES ET JEUX EN PATINS. — Qu'on n'oublie pas que c'est ce soir qu'auront lieu au Pavillon des patineurs, Grande Allée, les courses et les jeux annoncés depuis quelque temps.

Les musiciens du 8e carabiniers royaux joueront pendant la soirée, les morceaux suivants:

- Marche—Vittoria..... Herx
Quadrille—Rossini..... Godfrey
Valse—Baiser du printemps..... Lamothe
Polka—Bonne Bouche..... Waldteufel
Valse—Souvenir..... Waldteufel
Galop—Foxhunts..... Marion

GRAND ENCAN. — C'est demain, mardi, que le grand encan de beaux meubles de ménage aura lieu aux salles d'encan de MM. Oct. Lemieux & Cie., 253, rue et faubourg St. Jean.

NOUVELLES MARITIMES. — Le tonnage collectif des vaisseaux construits dans le Royaume-Uni en 1881, est de 900,000 tonneaux.

Le steamer Titania, parti de New-York pour l'Angleterre le 24 janvier, n'est pas encore arrivé à destination et l'on craint fort qu'il n'ait péri corps et biens.

Le bateau à vapeur Bertie Claiborne a été détruit par le feu à Vicksburg, Etats-Unis. Un nègre et trois enfants se sont noyés.

On mande de St. Jean de Terre-Neuve, que si l'on en croit une dépêche du Cap Race, un nouveau sinistre aurait eu lieu dans ces parages.

On dit qu'une maison de Québec a reçu de Greenock une lettre lui mandant, que selon toutes les apparences, il n'y aura pas une grande activité dans les chargements au commencement du printemps.

Le grand remède sauvage interne et externe pour la Dyspepsie, les maladies de foie, les Aigreurs de l'estomac, le Mal de tête et Rhumatisme, les maladies des reins, le choléra du pays, etc.

Le grand remède externe pour les douleurs de toutes sortes, les contusions, les écorchures, les brûlures, les engelures, les coups de soleil, etc.

Le grand remède pour les maux de gorge, les angines, les tonsillites, les laryngites, les bronchites, etc.

Le grand remède pour les maux de tête, les migraines, les névralgies, les douleurs de dents, etc.

Le grand remède pour les maux de cœur, les palpitations, les anxiétés, les insomnies, etc.

Le grand remède pour les maux de reins, les lombalgies, les névralgies, les douleurs de dos, etc.

Le grand remède pour les maux de nerfs, les paralysies, les contractures, les tics, etc.

Le grand remède pour les maux de femmes, les règles douloureuses, les leucorrhées, les métrites, etc.

Le grand remède pour les maux d'enfants, les coliques, les diarrhées, les vomissements, etc.

Le grand remède pour les maux de vieillards, les rhumes, les toux, les bronchites, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les âges, les douleurs, les maux de toutes sortes, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les pays, les maux de toutes les langues, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les siècles, les maux de tous les siècles, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les lieux, les maux de tous les lieux, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les temps, les maux de tous les temps, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les lieux, les maux de tous les lieux, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les temps, les maux de tous les temps, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les lieux, les maux de tous les lieux, etc.

Le grand remède pour les maux de tous les temps, les maux de tous les temps, etc.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès.

Les Pastilles de Brown pour les Bronchites ne causent pas de désordre dans l'estomac.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins.

Premières cures Eobanche Sterling 3 jours 4.90; soixante cures 4.90; Grosbocks, 0.

MAIRIE MONETAIRE. New-York, 11 hs. 27 février 1882.

ACTIENS. Banque Montréal, 100 1/2; 207 1/2; 28 1/2.

Produits en Gros de Montréal. Extra Supérieure, \$6.25; Extra Supérieure, \$6.05; Extra du Printemps, \$5.90.

LAMPES! Nous avons résolu de vendre les articles ci-dessous à des prix très inférieurs aux prix réguliers.

BAUME DU ST. HOMME JOB. Le grand remède sauvage interne et externe pour la Dyspepsie, les maladies de foie, les Aigreurs de l'estomac, le Mal de tête et Rhumatisme.

EMULSION DE PUTNER. C. E. PUTNER, M. PH. — Je désire dire que j'ai vendu plusieurs centaines de Boîtes de votre Emulsion, et que je suis encore en dévouant une qui n'a pas donné satisfaction.

PIANO KNABE. De concert, grand et semi-grand, carré et droit.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. Un Monsieur et deux Dames désirent avoir deux chambres non meublées et la pension, dans une famille canadienne.

DEMANDE. Trois ou quatre personnes habiles à la confection des pantalons et des vestes, trouveront un emploi régulier dans notre département des tailleurs.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

Commis Demandes. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

Annouces Nouvelles.

BILLARDS A VENDRE. Quatre magnifiques tables de Billard:

2 françaises, avec queues et billes, 1 américaine, 1 anglaise, à 6 poches.

Deux allées de jeu de quilles de 63 pieds de long, avec quilles et boules complètes.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. ON recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 2me jour de MARS prochain.

Salle de Reception, &c., AU QUARTIERS DU GOUVERNEUR-GENERAL, QUEBEC.

AGENCE DE LIVRES, JOURNAUX, ETC., 223 RUE ST. JEAN.

J. N. DUQUET, publieur et agent général de publications Canadiennes, Américaines et Européennes.

ON DEMANDE. On a besoin immédiatement d'une servante. S'adresser chez ALP. POULIN.

DISSOLUTION DE SOCIETE. Le soussigné ne faisant plus partie de la société VANIBY & BELANGER.

POISSONS! POISSONS! Eperlans frais, Petite Morue Fraîche, Morue Salée, etc.

FROMAGE! FROMAGE! AUX AMATEURS. Nous offrons dans le moment le plus grand assortiment de Fromage qui ait jamais été offert sur le marché de Québec.

Nouvellement reçu à la MAISON POPULAIRE DE F. X. LEPAGE, 53 ET 59, Rue de la Couronne, St. Roch.

Le Grand Encan du mois de Meubles Neufs, Pianos, Tapis. Par OCT. LEMIEUX & CIE, Mardi le 28 Février.

PAVILLON DES PATINEURS. DES COURSES ET JEUX AURONT LIEU AU PAVILLON LUNDI SOIR 27 FEVRIER 1882.

AVIS. La Fabrique de St. Roch recevra des soumissions jusqu'au 29 Mars prochain, pour l'achat ou la location de ce magnifique terrain.

A MANITOBA SUR LES POPULAIRES TRAINS SPECIAUX DU GRAND TRONC SAISON DE 1882.

MEUBLES DE MENAGE ET BESTIAUX SANS TRANSBORDEMENT. Ce qui permet au colon de surveiller ses animaux tout en emportant avec sa famille.

500 QUARTS POT BARLEY A BON MARCHÉ 100 QUARTS GRUAU AUSSI 100 QUARTS HARENG No. 1 A VENDRE PAR J. B. Renaud & Cie.

ESSAYEZ LE Pain de Coton POUR VOS ANIMAUX. 23 février 1882.

COMMIS DEMANDES. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

COMMIS DEMANDES. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

COMMIS DEMANDES. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

COMMIS DEMANDES. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

COMMIS DEMANDES. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

COMMIS DEMANDES. On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais.

DEMANDE. ON DEMANDE un jeune homme ayant des connaissances en mécanique et possédant \$600 à \$1000 de capital, comme associé avec le propriétaire d'un moulin à vapeur.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 25.—La Banque de France et la Banque de Belgique ont réduit leur taux d'escompte à quatre et demi pour cent.

La nomination de M. Cambon, ci-devant préfet du département du Nord, comme ministre français à Tunis, a été gâtée.

Le sénat a rejeté par un vote de 157 contre 98, un projet de loi tendant à diminuer les heures de travail des femmes et des enfants, dans les manufactures.

Londres, 25.—Une dépêche de Paris au Standard dit: "On rapporte que M. Bontoux, de l'Union générale, subira son procès le 4 mars."

Le gouvernement serbe déclare maintenant, si l'on en croit les derniers renseignements, qu'il n'a subi aucune perte par suite de la faillite de l'Union générale de Paris.

La chambre des communes s'est formée en comité des subsides hier soir. Les membres irlandais ont attaqué l'administration de Forster. L'item pour la constabulary irlandaise a été voté par 183 contre 18.

On a tué dans son lit le fils d'un cultivateur, près de Ballybauns, en Irlande. On accuse des membres de la ligue agraire d'être les auteurs du meurtre.

Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat pontifical, a écrit une lettre à l'Archevêque de Tolède, en Espagne, dans laquelle il s'exprime ainsi: "Vu les craintes qui ont surgi dans certains quartiers à propos de la présence d'un grand nombre de pèlerins à Rome, et les dissensions qui existent dans plusieurs diocèses quant à la formation des comités, le St. Père désire substituer des pèlerinages provinciaux qui arriveraient à Rome successivement, à un pèlerinage national espagnol."

La ville de Gouapore, dans les Indes Orientales, a été détruite par un incendie.

Rome, 25.—Le conseil des Cardinaux présidé par le Pape, a décidé hier que les catholiques de l'Italie ne pouvaient concilier l'accomplissement de leurs devoirs religieux, avec la participation aux élections politiques.

St. Pétersbourg, 23.—Tous les socialistes qui viennent de subir leur procès, ont déclaré en cour qu'ils avaient été poussés à faire de la propagande nihiliste, en conséquence des cruautés exercées par le gouvernement. On pense que les sentences seront rendues lundi et qu'une quinzaine des accusés seront condamnés à la peine de mort.

Vienne, 25.—Une explosion a eu lieu dans une mine à Leoben, en Styrie, et 150 personnes se sont fait tuer.

Constantinople, 25.—Le vapeur russe Vesta, faisant le service entre les différents ports de la Mer Noire, est venu en collision avec un vapeur anglais. Le Vesta a sombré et tous ceux qui le montaient ont péri.

FAITS DIVERS.

NOUVELLES DIVERSES. — Encore un accident par la vapeur à Montréal. Arila Chaput, âgé de 15 ans, fils de Joseph Chaput, d'Hochelega, a été victime d'un accident dans la manufacture de tabac Adams, rue Ste. Marie, mercredi dernier. Pendant qu'il était à nettoyer la boîte de la vapeur, il est tombé accidentellement dans l'eau bouillante qui était au-dessous. Il a eu les pieds et les jambes horriblement ébouillantés. Ses blessures ne sont pas mortelles.

—En se rendant à un incendie la semaine dernière, une voiture de pompiers a écrasé un jeune enfant qui traversait la rue, à Montréal. Il est fort douloureux que le petit malheureux survive à ses blessures.

—Une femme du nom de Collins, qui résidait à Halifax depuis longtemps, est décédée jeudi, à l'âge de cent quatre ans.

—Mercredi soir, une femme atteinte d'aliénation mentale a sauté du troisième étage de l'asile de Mount Hope, à Halifax, et s'est blessée grièvement dans sa chute.

—Au moment où un corbillard entrait la semaine dernière dans l'un des cimetières de Toronto, un des essieux s'est rompu. Le cercueil est alors sorti du corbillard et dans sa chute il s'est ouvert, laissant rouler sur le sol le cadavre qu'il contenait.

—On mande de Chatham, Ontario, que Mme. Ellis, qui a été incarcérée il y a deux semaines pour cause d'aliénation mentale, s'est pendue vendredi matin en attachant un drap à la porte

de sa cellule. Elle laisse une famille à Dresden.

—Les rapports du bureau de recensement montrent qu'il y a 120,000 mormons dans l'Utah, dont 49,000 âgés de plus de 21 ans, et 40,000 de moins de 9 ans. Le nombre des gentils est d'un peu plus de 14,000, 7,000 apostats mormons, 806 josphites, 1,700 douteux, 37,000 mormons nés à l'étranger.

—William McRobie, ci-devant capitaine du corps de sauvetage de Montréal, était occupé samedi matin à siéger un outil sur une roue d'émeri, dans un atelier de la rue des Fortifications, lorsque la roue éclata. Un des fragments l'atteignit à l'œil gauche qui a été enlevé du coup. Le blessé a reçu les premiers soins à l'Hôpital Général.

L'EAU VS. LE WHISKY. — On télégraphie de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 25 :

Le shérif Harding a siégé en cour ce matin pour ouvrir les boîtes du scrutin sur l'Acte de Tempérance du Canada. Le dépouillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Pour, 1,074 ; Contre, 1,074. Il y a eu 22 bulletins écartés.

DANS LE TRAIN. — Une grosse dame à lunettes monte dans un wagon avec un panier.

Une fois le train en marche, le panier ne tarde pas à s'agiter et il en sort des aboiements plaintifs.

Aussitôt essais infructueux de la voyageuse pour calmer son chien. Et le dialogue suivant s'échange entre le panier et la dame à lunettes.

—Tais-toi, Azor !
—Ouaâ ! ouaâ !
—Fi ! que c'est laid, hou ! hou !
—Ouaâ ! ouaâ !
—Oh ! le vilain, hou ! hou !
—Sapristi ! madame, s'écrie un voyageur crispé, au moins n'aboyez pas tous les deux à la fois !

ELLE NE FAILLIT JAMAIS. — L'opinion d'un homme d'expérience vaut toujours mieux que les informations de personnes inexpérimentées. Habitué à analyser toutes les préparations et à en établir l'exactitude, les pharmaciens n'endorment que difficilement et à bon escient les certificats qu'on fait imprimer au sujet de tel et tel remède. Il n'en est pas de même de l'huile St. Jacob. Elle remplit si bien les fins qu'on en attend que M. Dyas, pharmacien bien connu de Strathory, Ontario, nous transmet avec son certificat personnel l'opinion suivante et M. David Harrisoo, demeurant dans la neuvième concession du township du Caradoe: — Je souffrais du rhumatisme depuis le mois de juillet dernier lorsque le 15 d'octobre, j'envoyai chercher une bouteille de l'huile St. Jacob. Je gardais alors le lit et ne pouvais me lever seul. A la quatrième application de ce remède merveilleux, les souffrances étaient disparues et au bout d'une semaine je me promenais dans les rues de Strathory.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la bouteille.

MERES ! MERES !! MERES !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dise pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 30 janvier 1882—q&h

EMULSION DE PUTTNER.

D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, je n'ai pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner, et je ne puis que continuer à la recommander comme une médecine sûre et d'une grande valeur. C. F. COCHRAN, Chimiste et droguiste, Kentville.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, Inflammation du Gosier, Entures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

FOURRURES !

Le soussigné offre maintenant en vente la balance de son grand assortiment de fourrures, comprenant :

- Capots pour messieurs en Astracan et en R. ton. Robes de Voitures. Jaquettes pour Dames, en Loutre, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Beas, etc. etc.

A des prix très réduits. AUSSI

Traines sauvages, Raquettes, Mocassins, à bas prix.

J. C. PATERSON

27, rue Bude. Québec, 22 février 1882.

MARCHANDISES D'ETAPE.

Nous venons d'ouvrir sept caisses de Marchandises d'Etape comprenant : Toile à Chemises, à Draps, à Serviettes, à Nappe, à Verrerie, Mous sermoine unie et fleurie, Broderies suisses, etc.

Corsets. Nous avons reçu un grand assortiment de Corsets. Il y en a au delà de six formes différentes, parmi lesquelles le "Corset Flexible" du Dr. Warner, et le "Contour", qui est des plus gracieux.

Articles de Deuil. Ce département ne craint aucune concurrence. On y trouvera les meilleures qualités de Serges, Cachemires, Mérinos et Cordés français, Lustré et Crêpe de toute largeur.

Bonneterie Ecossaise. — Fracs, Caleçons, Justaucorps de toute grandeur.

Venant d'être reçu :

Un grand assortiment de Tweeds canadiens et écossais, Diagonal bleu et noir, Doublures de fait taillé.

Nous attirons particulièrement l'attention sur les habillements complets que nous confectionnons sur commande pour \$10.50 et au-dessus. Nous faisons sur commande, un habit et une veste noirs, et un pantalon de tweed, pour \$12.75 et au-dessus.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la Fabrique. 4 février 1882.

La Pâte de Cerisier

De Lyman

Blanchit les dents

Préviens la Carie

Purifie l'haleine.

— ET —

Québec, 18 février 1882.

CADEAUX ! CADEAUX !

Renaud & Cie.

24, RUE ST. PAUL. Jugement arrié d'Europe et des Etats-Unis. Un magnifique assortiment de

Vases en porcelaine et d'objets en plaqué

De tous les prix et pour tous les goûts. AUSSI

CHANDELIERS

De deux 2 jusqu'à 4 lumières. "PATRONS NOUVEAUX."

Nous offrons toujours au public l'huile Astrale, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie Huile Astrale, la même qui est offerte en vente chez MM. Peverley & Co., et autres.

AUSSI L'HUILE KEROSENE ! Huile employée communément pour l'éclairage des églises.

AUSSI — Sets à toilette, Pots à l'eau, etc. etc. AINSI QUE

VERRES A VIN A 50 CTS. LA DOUZAINÉ ED. DOLBEC, Gérant.

Québec, 27 décembre 1881.

VALENTINS ! VALENTINS !!

NOUVELLEMENT REÇUS

ET EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE

A. F. E. DARVEAU

On trouvera à ma librairie le plus grand assortiment de Valentins en tous genres depuis le cent, jusqu'au beau Valentin en dentelle, avec joyaux et riches ornements et que j'ai dans tous les prix depuis cinq centimes à cinq piastres.

Une remise libérale sera faite à commencer. Tous ces Valentins peuvent être envoyés à la campagne en bon ordre et les personnes qui désireront en avoir, pourront toujours s'en procurer en m'adressant leur demande et les recevront franco par la maille.

Une visite est respectueusement sollicitée. A. F. E. DARVEAU, 151, rue St. Joseph, St. Roch. (Vis-à-vis le presbytère.)

25 janvier 1882.

Chem. de Fer Q. M. O. & O

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit :

Table with 4 columns: Destination, Mixte, Malle, Expr's. Rows include: Départ de Hochelega pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ d'Ottawa pour Hochelega, etc.

(Trains Locaux entre Arimor, Hull et Ottawa.) Sur tous les trains pour passagers il y a de magnifiques Chars Palais et des Chars-Doyers élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, ou minutes plus tard qu'à Hochelega.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAU DES BILLETS : 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL. 202, RUE ST. JACQUES, QUÉBEC. OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA. L. A. SENECAU, Surintendant Gén.

4 janvier 1882.

Chemin de Fer Intercolonial

1882—SAISON D'HIVER—1883

Le et après LUNDI, le 21 NOVEMBRE, les Trains marcheront tous les jours, les Dimanches exceptés, comme suit :

Laisseront la Pointe-Lévis Temps de Chemin. Québec

Express pour Halifax et St. Jean... 8 10 A.M. 7 55 A.H.

Accommodation et Malle... 9 30 A.M. 9 15 A.H.

Frete... 7 00 P.M. 6 45 P.M.

Arriveront à la Pointe-Lévis Express d'Halifax et de St. Jean... 8 20 P.M. 8 05 P.H.

Accommodation et Malle... 3 40 P.M. 3 25 P.M.

Frete... 5 25 A.M. 5 10 A.M.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arrêteront à Campbelltown.

Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 15 novembre 1881. 17 novembre 1881.

POUR LE CARÈME.

Les Célèbres Bière et Porter Labatt, de London, Ont., sont fabriqués avec le meilleur et le plus pur Horneux et Ouz, tel que certifié par les analyses des plus hautes autorités. Les médailles ainsi que par les prix suivants remportés aux Expositions Universelles, savoir: 1er Prix et Diplôme, Philadelphie 1876; 1er Prix, Australie 1877; et à Paris 1878. 1er Prix (Médaille d'Or).

Le public est prié de faire attention aux Bières à bon marché et de qualité inférieure vendues en Substitution aux Célèbres Bière et Porter LABATT, de London.

N. Y. MONTREUIL, Seul Agent, No. 179, rue St. Paul. Québec, 17 février 1882

Médecine magnétique de Mack



Aliment du Cerveau et des Nerfs

Est un remède sûr, prompt et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes spermatorrhées, faiblesse sénile, et impotence générale. Elle repare le système nerveux, rajuste l'intelligence, renforce le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes générateurs épuisés. L'expérience de millions de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est accréditée au goût; chaque boîte contient un an de médicament pour deux semaines, et est la meilleure médecine et la plus économique.

Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la maille à n'importe quelle adresse. LA MÉDECINE MAGNETIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la maille, sur réception du montant, en adressant

MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co., Windsor, Ont., Canada. Vendue à Québec par J. J. VELDON, 122 rue St. Joseph et par LAROCHE & CIE., vis-à-vis le Bureau de poste. 30 d'octobre 1881.

POUR LE DEJEUNER.

CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878

Obtention du premier prix

Grand diplôme d'honneur.

Consommation annuelle dépassant 20,100,000 livres

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES

A vendre partout.

JOHN HOPE & Co., Agents Généraux, Montréal.

1 février 1882—3jm

Labor omnia vincit!

L'EMULSION DE PUTTNER

a surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'au contraire elle fait tout le bien promis.

Lisez ce qu'en dit le Révd. P. J. Filleul: WYOMOUTH, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion et je dois dire que j'en ai été parfaitement satisfait. Aussitôt après avoir pris pas une préparation fautive, mais qu'elle fait tout le bien qu'on en attend et qu'elle promet. Je suis âgé de 62 ans et je fais trois services religieux tous les dimanches, sans compter les devoirs que j'ai à remplir les jours de la semaine, et je suis grandement endetté envers votre Emulsion, pour la vigueur de ton qui m'a apporté à des servir mon 62 ans. Je t'ai recommandée à des personnes souffrant de la toux, du rhume, de la débilité, etc., et je me plais à reconnaître que dans chaque cas le résultat a répondu à ce qu'on en attendait.

En vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué. P. J. FILLEUL, ministre épiscopalien.

EMULSION DE PUTTNER

J'ESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN

HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant un certain temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.

Votre dévoué, MME. A. GLASS, 97 rue Cornwallis.

L'EMULSION DE PUTTNER

EST LE GRAND DESIDERATUM.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: J'ai pu me procurer récemment votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant un certain temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.

En vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué. MME. A. GLASS, 97 rue Cornwallis.

DEMANDEZ

L'Emulsion d'huile de foie de morue DE PUTTNER

COMBINÉE D'HYPHOPHOSPHITES, ETC.

Prix — 50 cents. En vente à Québec chez Edmond Giroux & frère, R. McLeod, La Roche & Cie., et chez tous les pharmaciens. Adresse: Compagnie d'Emulsion de Puttner, Halifax, N.-E., 7 Janvier 1882.